



Vie Citoyenne

Journal d'Information Municipale

A la rencontre des habitants

N°
35

Octobre 2024



> AVANCÉE DES PROJETS p3

> VIE MUNICIPALE p10

> VIE SOCIALE & SCOLAIRE p12

> VIE ASSOCIATIVE
Sportive & Culturelle p16

> ENVIRONNEMENT p23

> ZOOM EN IMAGES p26



les
AVENIERES
VEYRINS
VTHUELLIN



> LE MOT DU MAIRE

Chères Aveyrlinoises, Chers Aveyrlinois,

Après un été court et intense, j'ai le plaisir de vous retrouver à travers ce numéro de Vie Citoyenne pour vous faire vivre une rentrée scolaire, culturelle, et « médicale » riche.

En effet, nos écoles ont le plaisir d'accueillir 601 élèves à la rentrée 2024 avec quelques changements dans l'organisation des locaux à l'école de Ciers en vue de la préparation des travaux qui commenceront en Janvier 2025.

Au niveau culturel, je remercie les membres actifs de la commission culture d'avoir eu l'excellente idée de faire venir la musique sur le parvis de la mairie. A l'occasion des journées du patrimoine, le pianiste a apporté une note de légèreté, de gaieté et de « liberté ». Comme toutes les années, la rentrée littéraire a tenu toutes ses promesses et une belle sélection de livres a été proposée pour les amateurs et lecteurs passionnés. La Micro-Folie nous offre quant à elle un très beau programme pour cette fin d'année.

Enfin, cette rentrée est également « médicale », avec l'ouverture des cabinets médicaux le 26 septembre, place de la mairie de Veyrins. Ce projet était une priorité de l'équipe municipale. Après des moments d'enthousiasme, de déception, nous n'avons jamais baissé les bras car le besoin de médecins est crucial pour nos habitants. A force de ténacité, nous avons su mettre en œuvre un projet commun avec le Département, la CPTS, la MSP Montalieu.

Il a fallu beaucoup de discussions, d'échanges et de négociations, mais la volonté de réussir était commune. Je suis particulièrement heureuse de vous faire part de cette ouverture de cabinets médicaux que nous attendions avec impatience. Vous trouverez le « mode opératoire » à l'intérieur de ce numéro de Vie Citoyenne.

Je vous laisse parcourir cette nouvelle édition et je vous donne déjà rendez-vous pour le Noël Aveyrlinois avec sa patinoire qui se déroulera du 8 au 24 décembre.

Bel automne à tous.

La Maire,
Myriam BOITEUX

> L'AVANCÉE DES PROJETS

LOCAUX MEDICAUX

> Ouverture des locaux médicaux à Veyrins

Situés 4 Place François Cointeraux, les cinq locaux médicaux ont ouvert leur porte au public le 26 septembre 2024.

Les travaux d'aménagement commencés au printemps ont été confiés à des entreprises après mise en concurrence. Le mobilier et le matériel informatique a été installé avec l'appui logistique des services techniques de la commune. Coût des travaux : 347 727 € TTC.

Ce projet est soutenu par :



→ Le Département apporte son soutien à ce projet par l'attribution d'une subvention pour un montant de 100 000 €.



→ L'État, au travers de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, apporte son soutien à ce projet par l'attribution d'une subvention pour un montant de 64 799,79 €.



→ L'État, au travers du Fonds Vert, apporte son soutien à ce projet par l'attribution d'une subvention pour un montant de 34 424,00 €.



Des permanences ponctuelles sont organisées pour prendre en charge des soins non programmés : plaies, entorses, chutes, syndromes grippaux, fièvres...

Les dates et horaires des permanences sont communiqués par la CPTS (**Communauté Professionnelle Territoriale de Santé**).

Vous pourrez retrouver ces dates sur le site de la CPTS : <https://paysdescouleurs.snp38.fr/>

Cette organisation évoluera progressivement avec de nouvelles plages de consultations.

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone : 04.28.35.14.00 ou sur le site de la CPTS.



Concernant la recherche de médecin traitant

Un formulaire de repérage est mis en place par la CPTS. Vous pourrez le retrouver sur le site de la commune ou sur le site de la CPTS, à l'onglet « Services » ou à la mairie.

Ce formulaire est à retourner par courrier à la CPTS 1 Allée du parc 38390 MONTALIEU-VERCIEU ou en mairie. **Une note complète d'information est disponible en mairie.**



> Du matériel informatique pour les écoles

Les vacances scolaires de cet été ont été mises à profit pour intervenir dans les écoles.

Dans le cadre de l'appel à projet socle numérique de l'éducation nationale, la commune bénéficie d'une subvention d'un montant total de 52 450 € TTC pour acquérir du matériel informatique à destination de ces 4 groupes scolaires. Cette année, pour un montant de 12 668 € TTC, les classes des écoles de Buvin, de Curtille, de Veyrins et de Ciers ont été dotées d'ordinateurs, de vidéo projecteurs et de tablettes.

Le choix de la commune s'est largement porté sur du matériel recyclé tel qu'il est préconisé dans la réglementation concernant l'achat public. Les services techniques de la commune ont œuvré pour installer les nouveaux vidéoprojecteurs dans les classes. Le matériel a été livré à la rentrée. Les directrices et directeur d'école ont été préalablement concertés pour définir les besoins et la répartition de ces investissements.

> Travaux à l'école de Ciers

Le projet de la rénovation énergétique de l'école de Ciers est dans sa phase consultation d'entreprises. Estimé à 2 433 000 € TTC, ce projet a pour objectif l'amélioration du confort des élèves et des enseignants mais également la maîtrise des coûts énergétiques. Une première phase de travaux préalables s'est déroulée cet été avec la rénovation d'une toiture terrasse perméable et un traitement anti-mousse de l'ensemble de la toiture pour un montant de 60 234,43 € TTC.

Le chauffage actuellement exclusivement assuré par des convecteurs électriques énergivores sera remplacé par un système de pompe à chaleur. Chaque classe sera équipée de caissettes réversibles assurant la diffusion de chaleur l'hiver et de refroidissement l'été.

Le bâtiment bénéficiera de la réalisation d'une isolation extérieure dans son intégralité. Une centrale de traitement d'air (CTA) double flux assurera quant à elle les échanges d'air pour améliorer le système de ventilation quasi inexistant aujourd'hui.

Les ouvrants seront changés lorsque ceux-ci sont de conception originelle c'est-à-dire datant de la fin des années 70. Enfin, les sanitaires de la partie maternelle seront entièrement rénovés et le hall de l'élémentaire réorganisé en deux salles séparées par une cloison amovible pour les besoins de réunion ou d'organisation pédagogique des enseignants.

Ces travaux sont projetés pour le mois de janvier 2025 et devraient se terminer début d'année 2026. Ils ont été actés en 2 phases, l'une concernant la partie primaire et l'autre la partie maternelle. Afin d'occasionner le moins de gêne possible pour le fonctionnement de l'école dans ces périodes de travaux, des aménagements de classes ont été organisés. Cet été un dortoir a été transformé en salle de classe ainsi qu'une bibliothèque pour permettre la libération des locaux sujets aux prochains travaux. Ces deux salles dont l'une a été rénovée à cette occasion (remise en peinture avec création d'une issue : (coût 4721 €) accueillent des élèves du primaire et de l'élémentaire.

Pour ces travaux, la commune bénéficie de subventions :



Le Département apporte son soutien, au travers de la Dotation Territoriale, pour un montant de 312 500,00 €.



L'État, au travers du Fonds Vert, pour un montant de 504 870,00 €.



> Toiture terrasse école de Ciers

> Travaux à l'école de Veyrins

Après la rénovation des peintures et la vitrification des parquets des deux classes du bas et du hall cet été, la commune a poursuivi les travaux de rafraîchissement de cette école. Les sanitaires et le couloir de liaison avec l'élémentaire ont été entièrement repeints. Coût de l'opération 3969 € TTC.



> Sanitaires maternelle Veyrins



> Couloir maternelle Veyrins

LES TRAVAUX DE VOIRIE

> Route de Granieu : réfection des enrobés

Les travaux de réfection de la route de Granieu sont terminés. Les travaux ont consisté à :

- **Terrasser 4 000 m³ de matériaux afin de reprendre la couche de fondation de la route pour assurer une meilleure portance et une plus grande stabilité de la route dans le temps**
- **Reprendre les enrobés pleine largeur (4m à 4m50), sur la totalité de la route de Granieu : 1 400 mètres**
- **Reprendre les accotements en concassé afin de faciliter le croisement des véhicules**

Les travaux de terrassement et de reprise des accotements ont été réalisés par l'entreprise GONIN TP (Saint Clair de la Tour), pour un montant de 233 000 € TTC.

Les travaux des enrobés ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI / NGE (Tullins). Le montant des travaux d'enrobés est de 118 000 € TTC. Le département a subventionné ces travaux à hauteur de 40 000 €.



> Route de Granieu avant travaux



> Route de Granieu après travaux

> Route des Contamines : réfection des enrobés

Une portion de la route des Contamines était en très mauvais état : affaissements, fissures nombreuses de plusieurs centimètres, lessivage de matériaux sous les enrobés. Cette situation se dégradait même rapidement.

C'est pourquoi, des travaux ont été réalisés sur un tronçon de 170 mètres, sur le même principe que les travaux réalisés route de Granieu : terrassements + reprise des enrobés (voir article précédent)

Les travaux de terrassements ont été réalisés par l'entreprise GONIN TP (Saint Clair de la Tour), pour un montant de 55 000 €^{TTC}.

Les travaux de réalisation des enrobés ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI / NGE (Tullins), pour un montant de 16 000 €^{TTC}.



> Fissures avant travaux



> Route des Contamines pendant les travaux



> Route des Contamines après travaux

> Chemin du Haut Bois Poulet – Chemin de la Tourbe : réfection des enrobés

Les travaux de reprise d'une partie du chemin du haut bois poulet et du chemin de la tourbe ont été réalisés cet été, sur un linéaire total de 400 m.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI / NGE (Tullins)

Le montant des travaux est de 68 000 €^{TTC}.



> Chemin de la Tourbe

> Chemin de la Daudon : réfection des enrobés

Une portion du chemin de la Daudon (170 mètres) a été réalisée en enrobés afin de faciliter l'entretien de la station de pompage par le Syndicat des Eaux Abrets.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI / NGE (Tullins). Le montant des travaux est de 16 000 €^{TTC}.



> Chemin de la Daudon

> Réfection de voirie en bi-couche

	Longueur de voirie reprise	Montant des travaux (HT)
ROUTE DES COMBELETTES	780 m	16 000 €
CHEMIN DE GIRANDAN	1020 m	32 000 €
RUE DE LA ROUE AUBE	340 m	8 000 €
TOTAL	2140 m	56 000 €

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS

> Route des Alpes : création d'un trottoir

Les travaux de sécurisation de la route des Alpes ont été réalisés cet été. Un trottoir a été mis en place sur 320 mètres de long. Le revêtement mis en place est un concassé issu de la carrière de Brégnier-Cordon. Les entrées des habitations ont quant à elles été réalisées en enrobé.

Une traversée piéton avec un refuge central a été réalisée afin de permettre une circulation piétonne sécurisée de l'entrée de l'agglomération jusqu'au centre de Veyrins, et notamment jusqu'à l'arrêt de bus.

Les travaux d'aménagement ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI / NGE (Tullins).

Le montant total des travaux est de 152 000 €^{TTC}. Le département a subventionné ces travaux à hauteur de 40 000 € au titre des amendes de police.



> Avant travaux



> Après travaux

Une clôture de type panneaux rigides a été mise en place sur certains tronçons en limite de propriété pour des questions de sécurité antichute.

C'est l'entreprise MERGOUX Kevin (Les Avenières Veyrins-Thuellin) qui a réalisé ces travaux pour un montant de 3 400 €^{TTC}.



> Parking de l'école de Curtille

Le parking de l'école de Curtille, où se formaient régulièrement de « beaux nids de poule » a été réalisé en bi-couche sur une surface de 1200 m².

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI / NGE (Tullins). Le montant des travaux est de 15 000 €^{TTC}.



> Stade de Veyrins

Un fossé a été créé tout autour du stade de foot de Veyrins afin d'empêcher l'installation des gens du voyage.

Malgré l'interdiction faite par la municipalité, les gens du voyage se sont cette année installés le jour de démarrage des travaux.

Le montant total des travaux est de 5 400 €^{TTC}



> Sanitaires publics à Thuellin

Un nouveau module de sanitaires publics a été installé sur la place Albert Blanchin à Thuellin.

Le bâtiment des anciens sanitaires a été démolé par les services techniques de la commune. La fosse septique présente sous l'ancien bâtiment a été comblée.

Des travaux d'extension des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'alimentation électrique ont été nécessaires afin de raccorder le futur bloc sanitaire. Le module mis en place est identique à celui mis en place au parc de Jalérieu.

Les travaux d'extension des réseaux ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI / NGE. Le montant des travaux est d'environ 10 000 €^{TTC}. Le module mis en place est fabriqué et livré par SAGELEC. Le coût du module et de son installation est de 42 000 €^{TTC}.



TRAVAUX PROGRAMMÉS FIN 2024

- Travaux d'eaux pluviales : Route du Clos
- Agrandissement du parking de la salle des fêtes de Buvin
- Reprise de revêtements de trottoirs au centre de Veyrins



LES TRAVAUX DU SYNDICAT DES EAUX DES ABRETS

> Rue du 19 mars 1962, Rue du Vieux Chemin et Rue du Mollard Bresson

Le Syndicat des Eaux des Abrets a terminé les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et de mise en séparatif du réseau d'assainissement de la rue du 19 mars 1962 et du Vieux Chemin.

La commune a profité de ces travaux pour reprendre à neuf la totalité des enrobés du Vieux Chemin.

Les travaux des enrobés ont été réalisés par l'entreprise SPIE BATIGNOLLES (Morestel). Le montant total des travaux à charge de la commune s'élève à 28 000 €^{TTC}.

Une nouvelle tranche de travaux d'assainissement a débuté en octobre sur la rue du Mollard Bresson.



> Le Vieux Chemin

> Station d'épuration de Buvin

Le syndicat des Eaux des Abrets a réhabilité la station d'épuration de Buvin. Cette station est de type filtre planté de roseaux.



Ces travaux ont été réalisés car l'ancienne station d'épuration de Buvin était sous-dimensionnée et présentait un état de vieillissement très avancé qui ne la rendait plus fonctionnelle. Son remplacement était donc inévitable. Il permettra d'améliorer la qualité du rejet dans le cours d'eau de l'Huert.

La station est dimensionnée pour répondre à une charge future de 120 équivalent habitants pour, un débit journalier moyen de 14 m³/j.

Les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprise SERPOL (groupe SERFIM) et PERRIOL TP et étudié par le cabinet Merlin a assuré la maîtrise d'œuvre.

Le montant total des travaux est de 162 500,00 €^{HT} pour une durée de travaux de 2 mois et demi.

La station est équipée au fil de l'eau d'un dégrilleur manuel où les effluents transitent à travers une grille pour retenir les éléments grossiers, d'un déversoir d'orage. L'eau usée

est acheminée dans les bassins et s'écoule à travers les graviers. Des bactéries se développent naturellement et se fixent aux graviers et aux racines des roseaux, là où l'oxygène est disponible. Elles détruisent alors les polluants dissous. L'effluent épuré est ensuite récupéré par des drains avant de rejoindre le milieu naturel. Cette installation illustre parfaitement l'application pratique de cette technologie verte.

Ce type d'installation permet au Syndicat des eaux des Abrets d'exploiter une nouvelle station fiable avec peu d'entretien (passage environ deux fois par semaine).

La station traite les eaux usées efficacement, tout en respectant l'environnement et en maîtrisant les coûts d'exploitation du syndicat à long terme.

Alors que les enjeux environnementaux deviennent de plus en plus pressants, les Filtres Plantés de Roseaux proposent une solution pour le traitement des eaux usées alliant efficacité, écologie et économie.

> Décès de Gilbert Roux, ancien maire de Veyrins-Thuellin

Funérailles de Gilbert Roux le 10 août 2024

Gilbert,

C'est avec émotion que nous sommes rassemblés aujourd'hui dans cette église de Thuellin pour vous accompagner une dernière fois. En effet cette église vous la connaissiez parfaitement. Fidèle aux messes dominicales avec votre famille et tant que votre santé l'a permis, vous avez su accompagner de nombreuses personnes.

Gilbert, vous vous êtes engagé pour la municipalité depuis longtemps.

-De 1971 à 1983 vous avez été conseiller municipal sur la commune de Thuellin

-De 1983 à 1995 vous avez été Maire Délégué et vous faisiez partie de la commission consultative avec Simone Salas et Georges Pélisson.

En 1995, année des élections vous avez succédé à Monsieur Tauzin et vous êtes devenu Maire de la commune de Veyrins-Thuellin jusqu'en 2001.

Lors de votre dernier mandat vous avez vu livré l'immeuble « le magnan » en 1996 initié par Mr Tauzin

Vous avez lancé l'aménagement de la RN75 dans le centre de Veyrins avec le tourne à gauche vers la boulangerie et le giratoire, pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité des piétons.

Vous avez mis en place la téléalarme pour offrir une sécurité aux personnes vulnérables.

En 1996, dans le cadre de la départementalisation des pompiers, vous avez dû dissoudre le corps de première intervention de Veyrins-Thuellin pour rejoindre le centre de secours du pays des couleurs.

En 1998, vous avez entrepris la révision du plan d'occupation des sols pour je cite « penser l'avenir de la commune à long terme sans négliger le caractère rural de la commune est son âme »

Effectivement Gilbert, vous étiez un homme très dévoué pour la collectivité et pour les gens, humaniste, honnête, vous vous nourrissiez des rencontres, du monde associatif sans oublier la préparation des chars pour les comices agricoles.

Vous aviez toujours le sourire, un petit mot de plaisanterie avec toujours beaucoup de discrétion, de simplicité et d'humilité.

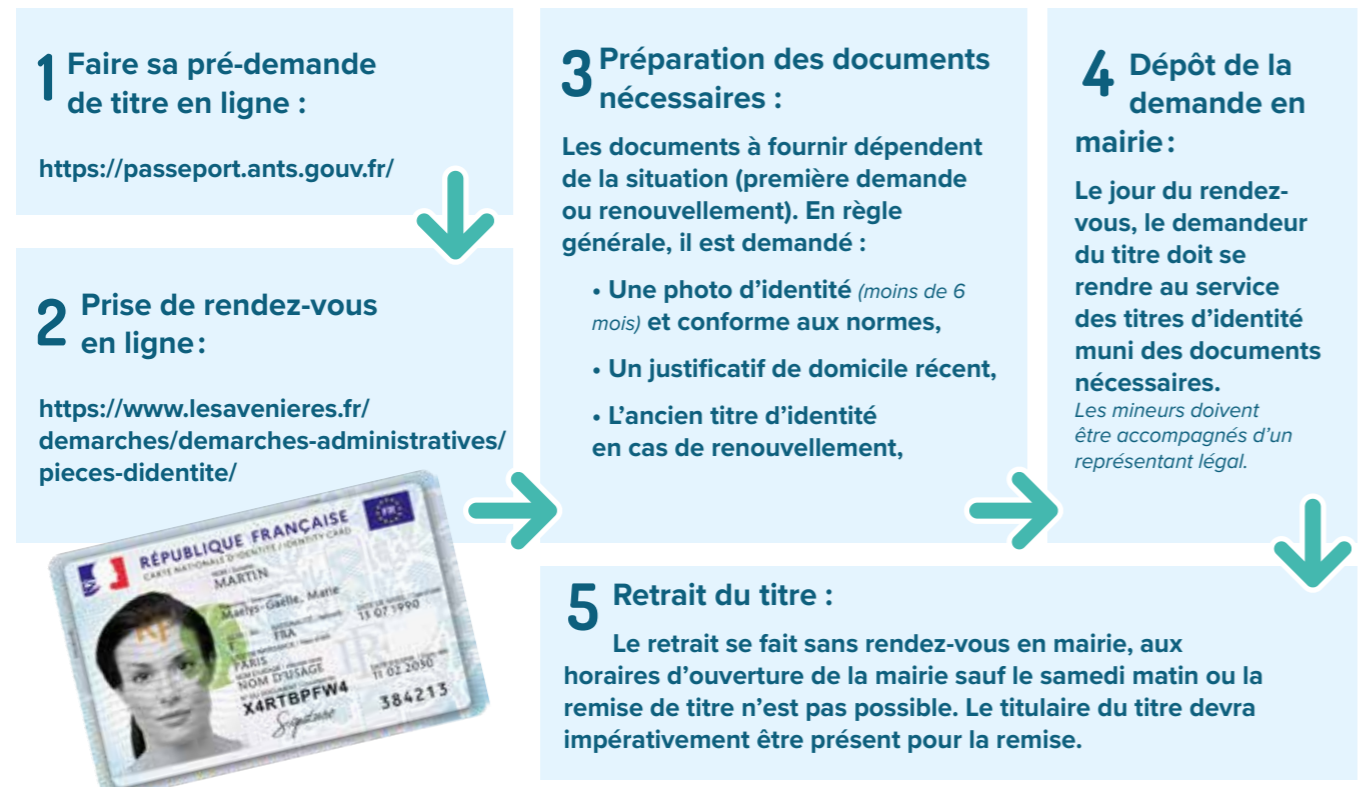
Lors des défilés commémoratifs on avait l'habitude de votre lecture du message des anciens combattants... Aujourd'hui je vous adresse ce dernier message en vous remerciant pour tout ce que vous avez accompli.

Myriam

> TITRE D'IDENTITÉ Bilan après 1 an de fonctionnement

Depuis l'ouverture du service des titres d'identité il y a presque un an, le bilan est positif. À ce jour, plus de 2 300 cartes d'identité et/ou passeports ont été délivrés, marquant l'efficacité et la réactivité du service.

Le service, mis en place par la municipalité en réponse à une forte demande locale, s'est révélé être un véritable atout pour les habitants. Grâce à la simplification des démarches et à une meilleure accessibilité, les délais de traitement ont été considérablement réduits. Le personnel dédié a su répondre aux attentes des citoyens en garantissant un accueil chaleureux et un accompagnement personnalisé.



> RECENSEMENT

La commune des Avenières Veyrins-Thuellin réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir **du 16 janvier 2025 jusqu'au 15 février 2025.**

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources



financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les **besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, EHPAD, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

> RECRUTEMENT

La Commune des Avenières Veyrins-Thuellin recrute **16 agents recenseurs** pour la campagne 2025 de recensement population de l'INSEE qui se déroulera **du 16 janvier au 15 février 2025.** Les personnes recrutées devront être disponibles la semaine précédant le début de l'enquête mais aussi sur deux demi-journées de formation obligatoire (dates communiquées ultérieurement par l'INSEE).

Sous l'autorité de la responsable du service à la population, coordonnateur communal, l'agent recenseur participe aux opérations de recensement de la population.

Les missions :

- L'agent recenseur se verra attribuer un secteur ;
- Il devra assister avant la campagne à deux demi-journées de formation délivrées par l'INSEE ;
- Il devra effectuer une tournée de repérage des logements à enquêter ;
- Il devra, pendant la campagne, se rendre chez les habitants pour leur remettre les documents papiers ou le code internet pour la réponse par voie dématérialisée ;

- Il aura en charge de tenir à jour un carnet de tournée ;
- Il devra ensuite s'assurer de la restitution desdits documents (papier ou internet), prendre ses rendez-vous, et rendre des comptes 1 à 2 fois par semaine au coordonnateur communal de l'état d'avancée de ses dossiers.

Les avantages :

- Gestion propre de son temps de travail ;
- Lorsque tous les logements attribués sont recensés, l'agent a terminé sa mission.

Les contraintes :

- Travail de terrain sur un temps limité ;
- Travail en journée mais aussi en soirée et week-end pour rencontrer les administrés après leur travail - Travail de porte à porte à l'extérieur quel que soit le temps.

Les qualités nécessaires :

- Bonne connaissance du territoire communal (écarts compris) ;
- Capacité de dialogue, bon relationnel ;

- Neutralité, confidentialité, discrétion professionnelle ;
- Maîtrise de soi ;
- Être persévérant ;
- Ordre et Méthode.

Les impératifs :

- Avoir 18 ans et plus,
- Posséder un téléphone portable.

La rémunération :

1. Rémunération forfaitaire des 2 demi-journées de formation : 80€ brut par demi-journée
2. Rémunération de la tournée de reconnaissance : 160€ brut
3. La rémunération de la collecte : au prorata du nombre de bulletins collectés

Contact et informations

complémentaires auprès du service ressources humaines au 04.74.33.87.03

Les candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sont à adresser jusqu'au 10 novembre 2024 à :
Madame le Maire, Hôtel de Ville
1 Square Emile RICHERD
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Ou via l'adresse de messagerie suivante : rh@lesavenieres.fr



> BIENVENUE À MAGALIE !

Avant de rejoindre l'équipe administrative de notre commune, Magalie a exercé durant 25 ans au sein d'une commune d'un autre département successivement en tant qu'agent d'animation, directrice de halte-garderie et gestionnaire des services péri et extrascolaires.

Riche de ses multiples expériences, Magalie a intégré le 1^{er} septembre dernier le service scolaire en tant que cadre des équipes entretien et restauration scolaire.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



> Rentrée scolaire

Ce sont un peu plus de 600 élèves qui ont fait leur rentrée le lundi 2 septembre 2024 sur les quatre écoles de la Commune.

Les effectifs sont stables par rapport à ceux de la rentrée 2023 avec 47 élèves sur l'école de Buvin, 41 élèves sur l'école de Curtille, 341 élèves sur l'école de Ciers et 172 élèves sur l'école de Veyrins-Thuellin.

Des petits changements notamment dans la structure des classes de l'école de Ciers car cette année il y a 6 classes de maternelle, une classe de Grande Section/CP et 7 classes d'élémentaire (contre 5 classes de maternelle et 8 classes d'élémentaire en 2023).

Afin que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles, la Commune a donc fait le choix de recruter du personnel. Une nouvelle ATSEM pour la 6^{ème} classe de maternelle sur Ciers et des agents sur les postes de soutien pédagogique tous les matins dans les 3 classes accueillant des Grande Section/CP sur les écoles de Buvin, Ciers et Veyrins-Thuellin, ont rejoints le service scolaire.



	CIERS	VEYRINS THUELLIN	BUVIN	CURTILLE
Petite Section	52	23	/	/
Moyenne Section	53	18	/	/
Grande Section	50	24	5	/
CP	26	23	9	6
CE1	39	18	6	8
CE2	39	16	5	7
CM1	46	21	10	11
CM2	35	29	12	9
TOTAL	340	172	47	41

> Renouvellement du marché de la restauration scolaire

Dans le cadre du renouvellement du marché de la restauration scolaire et suite à l'appel à concurrence, la commune a changé de prestataire. Depuis le 2 septembre 2024, la société Guillaud Traiteur livre les repas sur les quatre restaurants scolaires de la Commune.

La société a remis une offre très qualitative avec notamment 70% de produits locaux, 25% de produits bio. De plus, des menus à thème sont proposés en fonction des fêtes calendaires.

Cette qualité dans l'assiette a un coût. En effet, le prix du repas pour la Commune a augmenté de 3.41% par rapport au prix de 2023. Cette augmentation du prix impacte directement le coût du service et les frais de fonctionnement.



> Le clin d'oeil olympique

Madame la Maire a passé le relais olympique à Madame Yvette NIEL, centenaire à la résidence la Colline aux Oiseaux. Madame Niel est née en 1925, année des JO de Paris.

> Plan Canicule / Grand froid

Dans le cadre du dispositif canicule et grand froid, le Centre Communal d'Action Sociale des Avenières Veyrins-Thuellin tient un registre ayant pour vocation de recenser les personnes âgées ou handicapées, et/ou fragiles et/ou isolées et/ou vivant seules à leur domicile.

Du 1^{er} juin au 15 septembre, lors de déclenchement par le Préfet du niveau 3 du Plan Canicule, les 15 personnes inscrites ont pu bénéficier de 2 passages, gratuitement par les facteurs. Cet accompagnement est organisé par le CCAS en partenariat avec La Poste.

> VOYAGE SENIOR du 30 septembre au 04 octobre

En partenariat avec l'ANCV et la CARSAT, le CCAS a organisé pour la 2^{ème} année, un voyage de 5 jours dans le sud de la France aux Issambres.

56 retraités sont partis.



Au programme :

- Balade détente sur la plage,
- Visite du vieux village médiéval de Roquebrune-sur-Argens : découverte de l'histoire de ce charmant village provençal, son castrum, ses portiques, son église paroissiale. La visite s'est poursuivie par une dégustation de produits locaux (miel et chocolats).
- Excursion à la journée : Grasse, Gourdon et les gorges du loup, visite d'une confiserie traditionnelle.
- Découverte de Turrettes-sur-Loup, village fortifié renommé pour sa culture de la violette.
- Visite de Saint Raphaël et Bormes-les-Mimosas et ses ruines du château des seigneurs de Fos (13^e siècle).

> Repas des aînés du 13 octobre 2024

Dans une ambiance de fête, sur le thème de la « croisière s'amuse », animé par les frères « jessandwest », **206 personnes ont participé au repas** servi le 13 octobre par les élus et les administrateurs du CCAS.

524 personnes ont répondu pour recevoir un colis en fin d'année.

Repas organisé par le CCAS des Avenières Veyrins-Thuellin

Préparé par l'Auberge des Avenières

Animé par Le groupe Jessandwest

Service assuré avec beaucoup de plaisir par les membres du CCAS les élus et les bénévoles.

Menu

- Aperitif feuilletés et gougères au fromage, kir ou jus de fruit
- Terrine de Truite aux Amandes, mayonnaise persillée à l'ail, tranquette de saumon fumé
- Roti de cuisson de chapon aux champignons des Bois, accompagné d'un gratin dauphinois et d'un flan de courge,
- Fromages secs ou fromage blanc
- Omelettes Norvégiennes flambées devant vous à la chartreuse, parfum vanille et chartreuse,
- Café



> 102 ans de M^{me} PERRIER

Mesdames Josiane GIPPET, élue au bien vieillir et Simone SALAS, élue aux solidarités ont fêté les 102 ans de Madame PERRIER Marguerite ce mercredi 26 septembre 2024. Elle était entourée de sa sœur et de toute sa famille.

Un beau bouquet lui a été offert par le CCAS.



> Atelier

En partenariat avec le Conseil départemental, le CCAS organise un atelier « je me ressource » pour TOUTES les personnes intéressées, sur inscription. Une très belle expérience à vivre, seul ou accompagné.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez le CCAS au 04 74 33 87 06.

Invitation à l'Atelier "Je me ressource !"

Venez expérimenter des outils, des clés, des manières d'être pour vivre mieux

Prendre soin de soi
S'accorder une pause
Se ressourcer
Accepter ses limites, se respecter

Ouvert à tous : Aidants familiaux et professionnels, séniors, personnes en recherche de mieux-être...

lundi 18 novembre de 14h à 16h15
Salle des Fêtes de Ciers
38 av Périollat aux Avenières Veyrins-Thuellin

Gratuit sur inscription : 04 74 33 87 06

> RAPPEL : Les aides sociales facultatives du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des Avenières Veyrins-Thuellin met en œuvre la politique d'action sociale de la commune. Il a travaillé sur la mise en place d'un dispositif d'aides sociales facultatives qui vient en complément des dispositifs légaux et réglementaires.

Afin d'aider les familles et de faciliter l'accès à la culture et au sport aux personnes ayant de bas revenus, le CCAS propose les aides suivantes.

✓ **Aides aux vacances pour les ménages ayant un QF* < ou égal à 1200 :**

6 € / j / enfant

3 € / enfant pour ½ journée,

L'aide ne peut être supérieure au montant payé par la famille.

✓ **Aides aux vacances pour les personnes en situation de handicap :** La prise en charge correspond à 70% du surcoût du séjour lié au handicap avec un plafond de 300 €/an,

✓ **Aides à la culture et au sport pour les ménages ayant un QF* < ou = à 500 €**

Abonnement à la médiathèque à 1€

Carte de 10 entrées à la piscine à 1€

Place de cinéma à 1€,

Vous pouvez contacter le CCAS au 04.74.33.87.06 pour toute demande ou pour tout complément d'information.

* Quotient Familial

> OCTOBRE 2024

VENDREDI 18 OCTOBRE

• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 20H30

SAMEDI 19 OCTOBRE

• Soirée théâtre - LOLA, UNE VIE, UN COMBAT
Salle des Fêtes de BUVIN - 18H00/23H00

20 et 21 OCTOBRE

• Championnat de Boules - LA FRATERNELLE BOULES
Boulodrome de Thuellin et Salle Roger Durand

SAMEDI 26 OCTOBRE

• Assemblée Générale - CTAM CYCLOTOURISTES
Salle des fêtes de CIERS - 14H00/24H00

DIMANCHE 27 OCTOBRE

• Vente tripes, tartes, pains - AMICALE DES TROIS SIRENES
Salle Roger Durand - 7H30/15H00

• Vente de diots - OLA Olympique Les Avenièrès
Stade des Avenièrès - à partir de 9h00

MERCREDI 30 OCTOBRE

• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 14H30

JEUDI 31 OCTOBRE

• Collecte de sang - AMICALE DES DONNEURS DE SANG VEYRINS CORBELIN
Salle Roger Durand - de 16H00 à 20H00

> NOVEMBRE 2024

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

• Vente de diots/crozets et tartes - GAZ N GAZ L
Place de la mairie de Veyrins - 8H30/13H00

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

• Vide Grenier - LA BRICOLE
Salle Roger Durand

LUNDI 11 NOVEMBRE

• Cérémonie du 11 Novembre - COMMUNE
Les Avenièrès et Veyrins-Thuellin

• Vente de diots - ASVH Foot
Stade de Veyrins - 10H00/14H00

VENDREDI 15 NOVEMBRE

• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 20H30

SAMEDI 16 NOVEMBRE

• Brocante - SECOURS CATHOLIQUE
Clos des Sœurs, place Bacchus - 8H30/12H00

• Assemblée Générale - CROQUEURS DE POMMES
Salle des fêtes de Buvin - 8H30/19H00

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

• Vente de diots - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DES AVENIÈRES
Caserne Sapeurs Pompiers Jalérieu - 8H00/16H00

SAMEDI 23 NOVEMBRE

• Inscriptions et bourse aux skis - SKI CLUB - Salle des fêtes de CIERS - 9H00/17H00

SAM. 23 & DIM. 24 NOVEMBRE

• Vente de diots - CVTT - Foyer de Veyrins

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

• Vide-grenier de Noël - SOU DES ÉCOLES DE CURTILLE
Salle Roger Durand - 6H00/17H00

VENDREDI 29 NOVEMBRE

• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 20H30

SAMEDI 30 NOVEMBRE

• Sainte-Barbe - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DES AVENIÈRES
Salle des fêtes de CIERS

• Loto - AVEYTHON
Salle Roger Durand

> DÉCEMBRE 2024

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

• Collecte de sang - AMICALE DES DONNEURS DE SANG DES AVENIÈRES
Salle des fêtes de Ciers - de 16H00 à 20H00

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

• Vente le matin & loto le soir - AVEYTHON
Salle des fêtes de Ciers - matin et 20h00

• Inscriptions - SKI CLUB
Salles HUERT et BIEVRE maison des associations - 7H00/20H00

• Sainte-Barbe - AMICALE DES TROIS SIRENES - Salle Roger Durand

• Arbre de Noël - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DES AVENIÈRES
Caserne des Pompiers Jalérieu

Du 8 au 24 DÉCEMBRE

• Noël Aveyrinois
Place Bacchus

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 20H30

• Arbre de Noël - SOU DES ÉCOLES DE BUVIN
Salle des fêtes de Buvin

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

• Fête de Noël - CENTRE SOCIAL JEAN BEDET - Salle des fêtes

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

• Tournoi FIFA - ASVH Foot
Foyer de Veyrins - 18H00/00H00

• Arbre de Noël - OLA - OLYMPIQUE LES AVENIÈRES
Salle des fêtes de CIERS - 18H00/00H00

• Vente de diots - SKI CLUB
Préau maison des associations des Avenièrès et salle Bièvre, Champ de Mars, place Bacchus - 9H00/15H00

• Arbre de Noël - SOU DES ÉCOLES DE VEYRINS-THUELLIN
Salle Roger Durand - 9H00/17H00

SAM. 14 ou DIM. 15 DÉCEMBRE

• Concert de Noël - MAISON DES PRATIQUES MUSICALES - Salle des fêtes de Buvin

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

• Fête de Noël - CENTRE SOCIAL JEAN BEDET - Salle des fêtes de Ciers - 14h00/22h00

• Arbre de Noël - SAINT-JULIEN
Salle des fêtes de Buvin - 19H00/24H00

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

• Arbre de Noël - AMICALE DES TROIS SIRENES
Salle Roger Durand

• Arbre de Noël - ASVH Foot
Salle des fêtes de Ciers

MARDI 31 DÉCEMBRE

• Réveillon solidaire - ACCORDERIE DES LONES - Salle des fêtes de Ciers - 20H00

> JANVIER 2025

SAMEDI 4 JANVIER

• Voeux à la Population - COMMUNE
Salle Roger Durand - 19H00

VENDREDI 10 JANVIER

• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 20H30

SAMEDI 11 JANVIER 2025

• Prises de licences - CTAM CYCLOTOURISTES
Salle des Fêtes de CIERS - 17H00/20H30

SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 JANVIER 2025

• Vente de boudin - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DES AVENIÈRES
Caserne des Pompiers Jalérieu - 8H00/18H00 samedi et 8H00/14H00 dimanche

VENDREDI 31 JANVIER

• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 20H30



Les Sociétaires de l'Amicale Boule de BUVIN.



Un groupe de joueurs de l'Amicale Boule de CIERS.

> Jouer aux boules aux Avenièrès

L'Amicale boule des Avenièrès-Ciers est née en 1920 ; sous l'impulsion de M. Argoud. Elle s'est vite développée sous la présidence de Joseph Millon (1924-1930). Le premier dimanche de juin, elle organisait un concours qui attirait de nombreuses quadrettes (64), de Lyon, Bourgoin et La-Tour-du-Pin.

L'Amicale participait aussi aux concours de la région, notamment au challenge Gauthier de Morestel. La saison d'été était bien entendu celle des boules, concours organisés dans les bistrotts des différents quartiers : la Gare, le Champ de Mars, le Sablonnet, le Chaffard, les Nappes, les Epinettes, etc. L'hiver, les boulistes se retrouvaient pour festoyer au restaurant et chaque année un bal était organisé.

L'Amicale boule de Buvin, est née en 1923 ; présidée par André Budin. Elle connut aussi de grands succès, participant aux concours fédéraux isérois et au championnat de France grâce aux cadets et aux pupilles intégrés au groupement bouliste de Morestel.

Les événements extérieurs tels que la Deuxième Guerre mondiale, provoquèrent la disparition de nombreuses amicales boulistes.

Aujourd'hui néanmoins, des rencontres boulistes ont toujours lieu sur le Champ de Mars et à Buvin dès qu'un rayon de soleil réchauffe les joueurs et ranime le feu sacré. Un boulodrome couvert fonctionne rue du Stade avec grand succès.

> La boule lyonnaise à Thuellin

Avant la création de l'association de boule lyonnaise à Thuellin, en 1967, la pratique avait lieu surtout sur les terrains extérieurs appartenant aux deux cafés restaurants qui les réservaient à leur clientèle. Contrairement à la pétanque chaque jeu requiert une surface rectangulaire importante de plus de 26m de long sur près de 4m de large qui est réglementée.

Ces jeux étaient surtout fréquentés le dimanche par des Thuellinois, et quelques concours étaient organisés à la belle saison. Il existait aussi le challenge Gautier cantonal dont les vainqueurs devaient assurer l'organisation dans leur commune l'année suivante.

La création de la Fraternelle Boule de Thuellin a lieu officiellement 19 novembre 1967.

Roger Audi et son épouse Huguette aidés de quelques amis boulistes Thuellinois prennent en main l'association. Ils lui donneront une renommée nationale et même internationale. Le grand concours de l'automne « Le Thuellin » voit régulièrement figurer les meilleurs

joueurs français et italiens. Il rassemble 256 joueurs en simples (individuels dits « tête à tête »). C'est le principal événement.

Parmi les vedettes du sport bouliste, champions du monde qui ont participé plusieurs fois à ce concours, l'histoire a retenu entre autres : Joseph Pioz de Saint Genix sur Guiers, Robert Million, Bernard Cheviet, Granaglia (Italie)...

Il est probable que le stade bouliste de Thuellin devenu Stade bouliste Roger-Audi a favorisé le développement de la Fraternelle. Situé derrière l'ancienne mairie, cet emplacement était destiné, au départ, à être la cour de récréation de la classe des « Grands » abritée dans ce bâtiment. Ce terrain aménagé plus tard avec vestiaire et buvette, a connu sa destination actuelle à la suite de la fermeture des classes de l'école de Thuellin.

Après la longue activité de son premier président Roger Audi, ses successeurs habitant parfois les communes environnantes ont eu le grand mérite de conserver le renom et l'organisation du « Thuellin », aidés par des bénévoles fidèles. Le dernier concours a eu lieu les 15 et 16 octobre 2023. Parmi les derniers présidents notons les noms de Daniel Roux puis de son fils Stéphane Roux.



L'activité bouliste s'est fortement déplacée au boulodrome couvert des Avenièrès. De plus, à côté du jeu ancien et traditionnel se sont développées cinq disciplines plus sportives et diversifiées : tir de précision, tir progressif, tir en relais, tir à cadence rapide et tir combiné, destinées à séduire les jeunes générations de boulistes.

Il existe une école de boules et une section féminine active et performante au sein du groupement bouliste de Morestel qui réunit ces activités pour le canton.

Le groupe d'études historiques



> FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 7 septembre 2024 s'est déroulé le forum des associations, un rendez-vous incontournable de la rentrée pour les habitants de la commune. Cette année, 42 associations étaient présentes pour faire découvrir leurs activités et recruter de nouveaux adhérents.

L'événement, organisé comme chaque année à la salle Roger Durand à Veyrins-Thuellin, a attiré un large public. Des associations sportives, culturelles, sociales et environnementales se sont réunies pour présenter leur offre et échanger avec les visiteurs. Les stands étaient animés par des bénévoles passionnés, offrant des démonstrations en direct, des ateliers pratiques et des discussions conviviales.



> ACCA VEYRINS-THUELLIN

Depuis le 08 septembre 2024 la chasse est ouverte sur le territoire de Veyrins-Thuellin. Pour pratiquer la chasse nous avons mis en place des règles afin de partager le territoire. En ce qui concerne les battues tous les renseignements sont disponibles sur l'application "LANDSHARE" cette application vous donne en temps et en heure le lieu des battues. Tous les accès de zones de battue sont matérialisés par des panneaux "chasse en cours". Pour le bon déroulement chacun, chacune doit respecter le balisage.

En ce qui concerne la chasse du petits gibiers (migrateurs) celle-ci peut se pratiquer tous les jours sauf le vendredi.

Battues grands gibiers : mardi, jeudi, samedi et exceptionnellement si présence de sanglier les autres jours sauf vendredi.

Le vendredi étant un jour non chasse par arrêté préfectoral de l'Isère.

Utilisateurs de la nature lors de vos sorties durant la saison de la chasse, il est recommandé de toujours privilégier les chemins. Porter des vêtements de couleur vive, voire un gilet fluorescent qui permettra aux chasseurs de vous identifier.

Chacun doit consentir à un effort commun, c'est ce qu'on appelle le "bien-vivre ensemble".

ACCA de Veyrins-Thuellin

Parmi les temps forts de la journée, des démonstrations de Taiji, de self-défense, de boxe et une déambulation clownesque de la nouvelle association Rire, Gloire et Beauté ont ravi les petits et grands. Les associations présentes ont proposé des inscriptions directement sur place, permettant ainsi aux intéressés de débiter rapidement une nouvelle activité.

Cet événement a permis de mettre en lumière la richesse et la diversité du tissu associatif local. Les habitants ont pu découvrir de nouvelles passions et s'impliquer dans la vie de la commune, que ce soit à travers le sport, la culture, la solidarité ou encore la protection de l'environnement.

> ACCA LES AVENIÈRES

En cette nouvelle saison de chasse qui vient de s'ouvrir, l'ACCA des Avenières s'associe avec la mairie pour communiquer ces quelques recommandations aux autres usagers de la nature :

- ✓ Porter de préférence des tenues claires ou vives
- ✓ Privilégier les sentiers balisés ou régulièrement empruntés
- ✓ Signaler sa présence aux chasseurs en parlant ou en faisant signe
- ✓ A la vue du panneau « chasse en cours », le chemin est ouvert au public mais il faut rester prudent. Se renseigner auprès du premier chasseur rencontré.

Les chasseurs sont facilement identifiables car sur le territoire des Avenières il est imposé le port d'au moins un dispositif fluo sur le haut du corps (casquette, veste, gilet, ...) lors de la chasse à la bilbaude et le port d'un gilet ou d'une veste fluo lors des battues.

En ce qui concerne les battues (qui se déroulent principalement les samedi et dimanche matin) un dispositif de géolocalisation en temps réel est adopté par l'ACCA des Avenières.

Pour en être informés en instantané, les usagers de la nature peuvent avoir recours à l'application : Land Share – <https://www.chasse38.com/partager-la-nature/landshare/>

Il est bon à savoir qu'en Isère le vendredi est un jour sans chasse sur tout le département.

ACCA des Avenières



> RECHERCHE PRESIDENT(E)



Respectivement présidente et vice-présidente, Evelyne Mosetti-Basset et Josiane Gippet veulent « passer le relais ».

Lors du conseil d'administration de l'ADMR « Les Avenières » qui a réuni son assemblée générale le 4 juin 2024 en présence de Mme la Maire Myriam Boiteux, des représentants de la fédération ADMR de l'Isère ainsi que des salariées, la Présidente a annoncé son intention de quitter cette fonction en début d'année 2025.

Ce conseil d'administration est composé de cinq membres bénévoles : Présidente, Vice-Présidente, Trésorière, Secrétaire et responsable de dossier ainsi que d'une représentante des salariées.

L'ADMR « Les Avenières » : ses missions

Elle intervient sur une seule commune, la commune historique des Avenières. Elle est composée de deux branches : l'aide à domicile (aide à la personne et entretien du logement) et la livraison des repas 7 jours / 7 par véhicule réfrigéré.

L'ADMR « Les Avenières » en quelques chiffres :

18 salariées,
5 bénévoles
134 clients pour la branche aide à domicile.

Ainsi, en 2023, **19000 heures** d'intervention ont été effectuées et **6 500 repas** ont été livrés. Le bilan d'activité de la branche aide à domicile laisse apparaître, par rapport à 2022, une augmentation des heures d'intervention de **11%** qui génèrent ainsi des excédents. La livraison des repas, qui joue également un rôle social au sein de la commune par le biais des visites régulières, a vu également son activité augmentée de **7%**. Il est donc à noter que l'association est saine financièrement.

Les missions du Président (e) :

- ✓ Interface avec la Fédération : interlocuteur privilégié
- ✓ Coordination avec l'équipe de bénévoles
- ✓ Ressources humaines & recrutement
- ✓ Suivi de la démarche qualité
- ✓ Fonctions administratives dont bureautique

Les moyens humains et matériels mis à disposition :

- ✓ Le Président (e) peut s'appuyer sur des salariées d'intervention motivées et il (ou elle) sera assisté par une équipe administrative compétente et très professionnelle. Par ailleurs, l'actuelle Présidente s'engage à former son successeur
- ✓ un bureau équipé de matériel informatique

Si vous souhaitez donner de votre temps, vous engager dans une mission motivante et intellectuellement enrichissante, créatrice d'emplois et qui permet le maintien à domicile des personnes âgées, vous pouvez contacter le bureau de l'ADMR, tous les matins de 8 heures à 12 heures au 04.74.33.70.76

> LA MÉDIATHÈQUE

Focus sur les accueils de classes à la médiathèque

Depuis début octobre, la médiathèque a repris ses accueils de classes à l'intention des 25 classes de la commune. Chaque classe bénéficie de 7 à 9 séances à la médiathèque, totalisant plus de 200 accueils annuels. Parmi ces visites, environ une cinquantaine se déroule au sein de la Micro-Folie, permettant aux élèves de découvrir des œuvres culturelles et numériques.

Ces moments privilégiés sont l'occasion pour les enfants de s'approprier l'espace, d'explorer les collections, et surtout, de développer leur goût pour la lecture. Ils permettent également de créer un véritable échange autour du livre, de la culture et de la créativité. C'est une opportunité pour les élèves de s'ouvrir au monde qui les entoure, tout en s'amusant et en apprenant.

Retour sur la rentrée littéraire à la médiathèque

Le 5 octobre dernier, la médiathèque a organisé son rendez-vous annuel : **La rentrée littéraire**. Ce moment convivial et chaleureux a réuni bibliothécaires, bénévoles et lecteurs autour des nouveautés parues entre la mi-août et début octobre. À travers leurs présentations, chacun a pu découvrir un choix d'ouvrages qui ont suscité envie et enthousiasme.

C'est toujours un moment privilégié pour échanger, partager des recommandations et enrichir sa liste de lectures. Pour ceux qui n'auraient pas pu assister à l'événement, pas d'inquiétude : toutes les sélections présentées sont disponibles en ligne sur le catalogue de la bibliothèque à l'adresse suivante : <https://acv.bibenligne.fr>

Merci aux bénévoles pour leur implication au sein de la médiathèque.

Programme de la Micro-Folie : novembre - décembre 2024

La Micro-Folie des Avenières Veyrins-Thuellin vous propose des événements gratuits et ouverts à tous, pour découvrir l'art sous un nouveau jour.

→ **Le 9 novembre, de 10h à 12h, la Maison d'Izieu** vient jusqu'à nous pour parler art et commémoration. (dès 8 ans).

→ **Le 15 novembre, de 19h à 21h,** venez tester vos connaissances lors d'une **soirée quiz sur l'art**, ouverte à tous.

→ **Le 23 novembre, de 10h30 à 12h,** assistez à **l'Appli Hour** pour découvrir des applications ludiques et originale (dès 6 ans).

→ **Le 30 novembre, de 10h à 12h,** participez à **l'atelier de décoration de Noël** en Micro-Folie.

→ Le grand rendez-vous de la saison sera la diffusion du **ballet Cendrillon le 13 décembre, de 20h à 23h**. Ce spectacle de danse captivant, accessible dès 8 ans, vous plongera dans la magie du conte. Un entracte à 21h30 permettra de partager un moment convivial. N'hésitez pas à venir habillés pour l'occasion !

→ Enfin, retrouvez la Micro-Folie au **marché de Noël Aveyrinois le 18 décembre, de 16h à 18h**, pour des animations festives.

Le programme complet est disponible sur le site de la commune : <https://www.lesavenieres.fr/>.



> Cinéma : le Programme

2024	CINEMA	2025
	SEPTEMBRE Vendredi 20	FÉVRIER Vendredi 07 - Mercredi 26 14h30
	OCTOBRE Vendredi 04 & 18 - Mercredi 30 14H30	MARS Vendredi 07 & 21
	NOVEMBRE Vendredi 15 & 29	AVRIL Vendredi 11 - Mercredi 23 14h30
	DÉCEMBRE Vendredi 13	MAI Vendredi 16
	JANVIER Vendredi 10 & 31	JUIN Vendredi 13 & 27
		JUILLET Vendredi 04 & 18

Ticket 5,50 € - Tarif réduit et enfant 4,50 € - Pour les séances à 14h30 le ticket est offert par la mairie, aux moins de 18 ans

> PISCINE

Bilan de la saison estivale à la piscine.

La piscine municipale a ouvert ses portes du 1^{er} juin au 31 août avec une nouveauté : une pataugeoire à destination des tout-petits !

Malgré un mois de juin et début juillet très pluvieux, les élèves des écoles de Ciers, Curtille et Veyrins-Thuellin ainsi que le Collège Arc-en-Ciers ont pu être accueillis pour des séances de natation scolaire encadrés par leurs enseignants et les maîtres-nageurs.

Les élèves ont ensuite laissé place aux baigneurs. Ce sont plus de **8 800 personnes** qui ont profité de la piscine municipale sur les 3 mois d'ouverture.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine !



> TERRE DE JEUX

Cours de zumba offerts à la population



> Les élus terre de jeux assistent cours de zumba du 18.06.2024



> ELEANOR



Eleanor est une jeune fille de la commune qui est en situation de handicap (maladie chronique).

Mais Eleanor est aussi une petite fille très douée en danse sportive qui rêve de devenir danseuse professionnelle et d'intégrer un jour l'équipe de France.

Quand elle danse, toutes ses difficultés s'effacent, elle se sent libre. Alors qu'elle n'avait que quelques mois de danse derrière elle (elle a démarré il y a un an seulement), elle a participé avec son danseur au championnat de France dix danses le 24 novembre 2023 et ensemble ils ont obtenu la médaille de bronze.

Le 3 février 2024 elle a pu participer pour la première fois au championnat régional : elle a terminé Championne Régionale de danses latines avec son danseur et Vice-Championne régionale en Solo moins de 14 ans. Elle est ensuite devenue avec son danseur Vice-Championne de France de danses latines le 19 mai 2024.

Il est prévu qu'Eleanor et son danseur commencent à concourir à l'étranger d'ici l'année prochaine. Eleanor fait donc partie des espoirs français. En outre, Eleanor est une enfant volontaire et motivée, qui se donne les moyens d'arriver à ses objectifs malgré son handicap. Nous recherchons activement des sponsors qui puissent l'aider à réaliser ses objectifs.

Pour avoir plus d'informations vous pouvez envoyer un mail al.darnon@gmail.com.



> COURSE CYCLISTE DE LA ST-PIERRE



> Un des départs de la Course cycliste de la St-Pierre



> Le podium

> À LA RENCONTRE DES LIBELLULES

Plus de 6 000 espèces de libellules (appelées également odonates) ont été décrites dans le monde et on en découvre encore chaque année de nouvelles (la plupart vivent sous les tropiques), l'Europe en abrite environ 130 espèces.

En France, **une centaine d'espèces** ont été observées et plus de 90 s'y reproduisent de manière avérée. Cette liste évolue au fil du temps avec les apparitions d'espèces méridionales et la disparition d'espèces rares ou menacées en raison de la dégradation des zones humides et du changement climatique.

Avec 65 espèces de libellules inventoriées (près des trois quarts des espèces recensées en France), le district naturel de l'Isle Crémieu fait partie des sites odonatologiques majeurs d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Si les libellules sont surtout connues à l'état adulte pour leurs prouesses aériennes, elles passent la plupart de leur vie sous l'eau ! En fonction de leurs exigences écologiques, les espèces vont se reproduire dans différents milieux aquatiques. Lors de la ponte, les différentes espèces utilisent des stratégies variées pour déposer leurs œufs :

- Ponte en vol à la surface de l'eau ou en hauteur
- Dépôt sur des plantes sous l'eau ou à fleur d'eau.
- Insertion des œufs dans la tige de plantes aquatiques au-dessus de l'eau
- Insertion ou dépôt des œufs sur la végétation autour des mares, comme les saules

Les larves sont entièrement aquatiques et respirent par des branchies situées à l'extrémité de l'abdomen.

Comme les adultes, les larves sont carnivores et se nourrissent de petits animaux qu'elles capturent grâce à leur mâchoire inférieure transformée en deux pinces mobiles appelées "masque". Elles se transforment progressivement en adultes par mues successives.

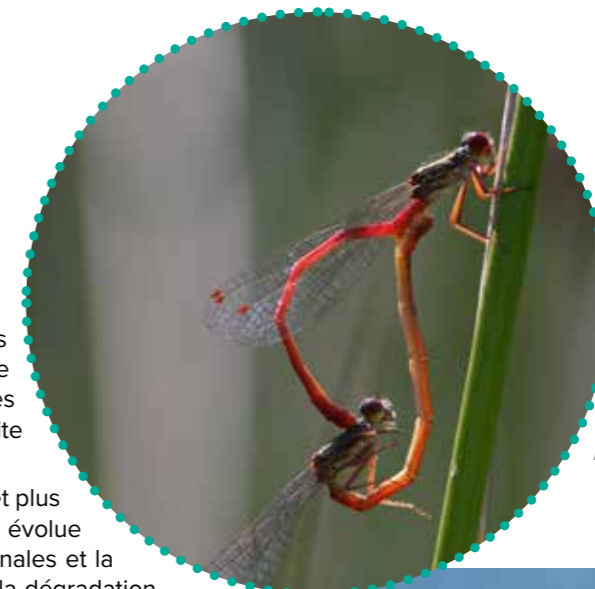
Selon les espèces et les conditions de vie, la durée de la phase larvaire s'étale de quelques mois à plus de 4 années ! Après avoir quitté l'eau, la métamorphose du dernier stade larvaire donne naissance à l'adulte. On peut retrouver l'enveloppe vide (exuvie) de la larve sur la végétation des rives. La libellule est alors encore peu colorée, l'abdomen et les ailes doivent encore se gonfler. C'est seulement après quelques heures que la libellule peut s'envoler.

Suite à l'émergence, les odonates s'éloignent des points d'eau pour quelques jours ou quelques semaines de maturation. Durant cette période, ils acquièrent petit à petit leurs couleurs et leurs organes reproducteurs deviennent fonctionnels. Les mâles, souvent territoriaux, patrouillent le long de l'eau et agrippent toute femelle qui s'en approche au moyen de leurs appendices anaux. Se forme alors un tandem et puis une roue d'accouplement ou cœur copulateur.

L'association nature Nord-Isère Lo Parvi met à disposition sur internet un atlas de répartition de toutes les espèces qu'elle a inventoriées sur son territoire d'action, pour en savoir plus rendez-vous sur :

<https://atlas.loparvi.fr/>

Pour tout renseignement et participer à des sorties de découverte de la nature : <https://loparvi.fr> , tél : 04 74 92 48/62



> Cœur copulateur d'Agrions nains. Auteur : Guillaume Delcourt



> Anax porte-selle. Auteur : Éric Detrez



> Larve de libellule. Auteur : Laurent Berger



> Emergence de Cordulle bronzée. Auteur : Raphaël Quesada

> CIMETIÈRE : entretien des concessions



Afin d'améliorer la gestion de l'entretien des cimetières suite à l'interdiction des produits phytosanitaires, les allées des cimetières ont été engazonnées.

Cependant, la Commune rappelle qu'elle n'intervient pas sur les concessions attribuées.

Ainsi, il est de la responsabilité de chacun d'entretenir sa concession de famille et de procéder au désherbage de celle-ci. Pour vous faciliter la tâche si vous n'êtes pas outillés, la Commune a mis à disposition des piochons dans chacun des cimetières. L'entretien des cimetières est réalisé de façon très régulière par les services techniques.

> PISCINES : regularisez vos constructions !

Conformément au code de l'urbanisme

(articles R 421-2 d, R 421-9 f et R 421-11 d), **les piscines de + 10 m² sont soumises à autorisation d'urbanisme** (déclaration préalable ou permis de construire selon sa superficie).

La taxe d'aménagement est due selon une base forfaitaire par mètre carré fixée par arrêté ministériel. Le Conseil Départemental, la Commune votent un taux applicable à la base forfaitaire.

Modalité de calcul : surface taxable créée X valeur forfaitaire X taux = taxe d'aménagement

Les services de l'Etat ont produit à la Commune un fichier pour la Commission Communale des Impôts Directs faisant apparaître les piscines sur la Commune des Avenières Veyrins-Thuellin. Après vérification, il apparaît que certaines sont construites sans autorisation d'urbanisme.

La réglementation prévoit que les constructions réalisées sans autorisation ou en infraction sont passibles de la taxe d'aménagement après constat de l'infraction dressée par procès-verbal. Le montant de la taxe est assorti d'une majoration de 80 %. Ces sommes sont liquidées et recouvrées désormais par la DGFIP pour tous procès-verbaux établis depuis le 01/09/2022.

La commune invite sans tarder, tous les propriétaires ayant construits une piscine sans autorisation d'urbanisme, à procéder à la régularisation de leur situation auprès du service urbanisme de la Commune, faute de quoi des procès-verbaux seront dressés pour les constructions réalisées sans autorisation.



LES ESPACES FRANCE SERVICES



- Accueillir
- Inform
- Orienter
- Accompagner

La communauté de communes vous accueille pour :

- Un accès aux principaux services publics
- Une aide aux démarches administratives
- Un accompagnement numérique



Les espaces France services C'EST QUOI ?



Accueil, information, orientation
Une écoute personnalisée en toute confidentialité, une orientation auprès des services compétents



Accompagnement aux démarches administratives
Un guichet d'accueil chargé d'accompagner et d'aider dans les domaines de l'accès aux droits, de l'emploi, du logement, de la famille, de la mobilité, etc.



Utilisation des outils numériques
Un espace numérique avec accès gratuit à internet pour réaliser les démarches dématérialisées, pour un rendez-vous en visioconférence avec les partenaires



Mise en relation
Une mise en relation avec les partenaires nationaux et locaux



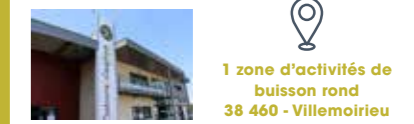
Deux sites pour vous accueillir :

FRANCE SERVICES MORESTEL



- 84 place du 8 mai 1945
38 510 - Morestel
- Lundi 08h30 à 12h00
 - Mardi 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
 - Mercredi 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
 - Jeudi 08h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
 - Vendredi 08h30 à 12h00

FRANCE SERVICES VILLEMORIEU



- 1 zone d'activités de buisson rond
38 460 - Villemoirieu
- Lundi 9h00 à 12h30
 - Mardi 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00
 - Mercredi 9h00 à 12h30
 - Jeudi 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00
 - Vendredi 9h00 à 12h00

Nous contacter

Prise de rendez-vous en ligne :
www.balconsducauphine.fr
04 74 80 39 33 - unique pour les deux sites
france-services@balconsducauphine.fr

ACCÈS AUX DROITS

Déclaration trimestrielle de ressources CAF/MSA, changement de situation,...

EMPLOI & FORMATION

- Aide à l'inscription en ligne à France Travail et utilisation du site
- Mission Locale Nord Isère : accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans hors scolaires
- Osez groupe : Structure d'insertion par l'Activité Économique (SIAE)
- Permanences de CAP Emploi - accès à l'emploi pour les personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Permanences du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)
- Permanences de Initiative Nord Isère (INI) : accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises

SANTÉ & SOCIAL

- Création de compte en ligne auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM - compte ameli) ou de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), demandes d'attestation de droits et carte européenne,...
- Permanences physiques de la CPAM un jour par semaine à Morestel
- SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT** au 3646 ou sur le site : ameli.fr
- Entretiens avec la CPAM en visioconférence : sur rendez-vous

RETRAITE

- Orientation vers les services en ligne ou les portails inter-régimes existants sur les sites des organismes
- Accompagnement numérique à l'utilisation des services en ligne : estimation des droits, aide à la demande de retraite,...

DROIT & JUSTICE

- Permanences juridiques d'avocats en visioconférence
- Permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Rhône Arc Alpin : information juridique de 1er niveau, gratuite et confidentielle
- Permanences de France Victimes 38 AVNIR (Aide aux Victimes Nord-Isère), association d'aide aux victimes agréée par le ministère de la Justice

LOGEMENT & ÉNERGIE

- Informations sur le logement
- Accompagnement à l'amélioration et à l'adaptation de l'habitat privé
- Soutien technique dans le domaine de l'énergie - performance des bâtiments et rénovation énergétique, production d'énergie renouvelable
- Conseil d'un architecte sur des projets de construction, réhabilitation ou restructuration de bâtiments (faisabilité réglementaire, fonctionnalité, ...)
- Accompagnement dans les demandes d'aides financières
- Simulation des droits à l'aide au logement

ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES EN LIGNE

- Accompagnement aux démarches de demandes de permis de conduire, immatriculation de véhicule, pré-demande de carte nationale d'identité (CNI) et passeport en ligne
- Accompagnement dans les différentes déclarations auprès des impôts (déclaration de revenus, déclaration des biens immobiliers, ...), aide à la connexion à l'espace en ligne, lien avec les services des Finances publiques
- Aide à la création d'adresse électronique, aide à la création de l'identité numérique

LES AUTRES SERVICES

- Point Info Autonomie : informations et accompagnement pour les demandes relatives aux personnes âgées et/ou en situation de handicap
- Point relais France Emploi Domicile : informations et documentation sur l'emploi à domicile entre particuliers, sur le chèque emploi service universel (CESU),...
- Agence commerciale cars Région : vente de filtres de transport, renouvellement de carte Oûra,...

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT



ZOOM
en images



Fête de la Musique :
Micro-Folie ▲
◀ et Alta Voce



Journée du patrimoine :
concert devant la mairie



Feu d'artifice du 13 Juillet



Journée du patrimoine :
activité à la Micro-Folie



Nouvel emplacement
de la boîte aux livres
derrière la mairie



AGENDA

A NOTER...



Séances du conseil municipal à 19h30

- > le lundi 04 novembre
- > le lundi 02 décembre

Séances du conseil communautaire à 18h

- > le jeudi 28 novembre
- > le jeudi 19 décembre

CINÉMA

Salle de fêtes de Ciers à 20h30

- > le 30 octobre
- > le 15 novembre
- > le 29 novembre
- > le 13 décembre
- > le 10 & 31 janvier

VOEUX à la POPULATION > le samedi 4 janvier

Commune Les Avenières Veyrins-Thuellin

Contact MAIRIES

> Mairie Les Avenières Veyrins-Thuellin

1, Square Emile Richerd, BP 30028
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Tél : 04 74 33 61 87

✉ mairie@lesavenieres.fr

→ www.lesavenieres.fr

Nouveaux horaires

> Accueil ouvert :

Lundi au samedi : **9h à 12h**

Lundi au jeudi : **13h30 à 17h**

> Permanences Sur rendez-vous

> Affaires sociales : 04 74 33 87 06

> Urbanisme : 04 74 33 87 07

> Affaires scolaires : 04 74 33 87 05

> La Poste - Agence communale

1, square Emile Richerd

Mardi au samedi : **9h à 12h**

> Mairie Annexe Veyrins-Thuellin

Mairie Veyrins-Thuellin
2, place François Cointeraux
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Tél. 04 74 33 61 27

✉ mairie@veyrins-thuellin.fr

Nouveaux horaires

> Accueil ouvert :

Mardi : **9h à 12h**

avec permanence CCAS

Vendredi : **9h à 12h**

> Police Municipale : 04 74 33 83 33